



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° 137- -/MFB/DGD//DU 12 AOUT 2025

Objet : Atelier de formation sur « les règles d'origine »

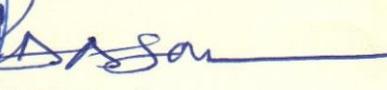
Dans le cadre du Projet d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne (PAPE), un atelier de formation sur « **les règles d'origine** » est organisé à l'intention des Agents de Douanes, **du Mardi 16 au vendredi 19 Septembre 2025, à partir de 08 heures, à la salle de conférence de la Direction Régionale des Douanes de San Pedro.**

A cet effet, j'invite les personnes dont les noms suivent à prendre les dispositions utiles en vue de leur participation à cette importante activité dont le programme de travail est ci-après joint. Il s'agit de :

N° d'ordre	Noms et prénoms	Services
01	COL YAO N'GUENSSAN RAYMOND	DR SAN PEDRO
02	LCL GUIGUI GUILLAUME	
03	LCL DJEDJE OKOU FRANCIS	
04	CDT IRIE BI TRA MAXIME	
05	CNE NAHE GUESSIE FLORANT BERNABE	
06	CNE BLE GBOGORE ARSNE	
07	CNE TAPE JEAN ROCK DJIDJY	
08	CNE KOUADIO KONAN ISSAC	
09	CNE COULIBABY GNINNANFOL MAMADOU	
10	CNE OKA NATHANAEL N'DAH N'DRY	
11	CNE GBADJI LEVRY FRANCK OLIVIER	
12	CNE KONAN KONAN INNOCENT	
13	CNE KARAMOKO NAKINMIN	
14	LTN TAPE LAGO JEAN	
15	LTN KOUASSI BENNIE FRANCK	
16	COL OHOUEU NIANGORAN	DED
17	CDT BOLOU LAGO STEPHANE	
18	CDT OUATTARA ALY	
19	CNE KANGO DOUMBIA	

P.J : Programme

N.B : Tenue claire exigée


Le Directeur Général

Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National

AGENDA DE L'ATELIER DE FORMATION

Jour 1	
Horaire	Activités
08h30-09h15	Session d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et installations des participants - Discours - Photo de famille
09h15-10h30	CHAPITRE I : L'APE CI UE Module 1.1 : Introduction aux accords préférentiels et l'APE CI-UE <ul style="list-style-type: none"> ○ Définitions et concepts de base ○ Historique et évolution des accords préférentiels ○ Structure et dispositions de l'APE CI/UE : texte et 2 protocoles ○ Impact économique des préférences tarifaires Administration de l'Accord
10h30-10h45	Pause- café
10h45-12h15	Module 1.2 : Mise en œuvre de l'APE en Côte d'Ivoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Revue des textes et leur rôle ○ Procédure à l'importation ○ Procédure à l'exportation ○ Mise à jour en cours et prochaines étapes
12h15-13h15	Pause –déjeuner
13h15-14h15	CHAPITRE II : FONDAMENTAUX RÈGLES D'ORIGINE

	<p>Module 2.1 : les critères d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Règles entièrement obtenu ○ Règles spécifiques par produit ○ Critères basés sur le classement tarifaire des matières ○ Critères basés sur la valeur des matières
14h15-15h00	<p>Module 2.1 : les critères d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Critères basés sur une ouvraison spécifique ○ Combinaisons de critères
15h00-15h15	Pause-café
15h15-16h00	Exercices pratiques- synthèse et clôture de la journée
Jour 2	
09h00-09h15	<p>Module 2.2 : les critères additionnels d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Règles de cumul ○ Matières et composants non originaires ○ Dispositions spéciales (règle de minimis, tolérance, neutre assortiment...) ○ Ouvraisons insuffisantes ○ Exercices pratiques
09h15-10h30	
10h30-10h45	Pause –café
10h30-10h45	<p>Module 2.3 : Documentation et preuves d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Système exportateur enregistré texte + application ○ Certificats d'origine préférentielle EUR.1

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déclarations d'origine sur facture ○ Déclaration du fournisseur ○ Archivage et conservation ○ Exercices pratiques
10h45-12h15	<p>CHAPITRE III : CONTRÔLE DE L'ORIGINE</p> <p>Module 3.1 : Typologie en matière d'irrégularité et analyse de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Irrégularités liées aux critères ○ Critères EO ○ Critères par produit ○ Cumul
12h15-13h15	Pause déjeuner
13h15-14h15 14h15-15h00	<p>Module 3.1 : Typologie en matière d'irrégularité et analyse de risque (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Irrégularités liées aux critères ○ Exportateurs enregistrés compétents ○ Déclaration d'origine ○ Trajet des marchandises
15h00-15h15	Pause-café
15h15-16h00	<p>Module 3.1 : Typologie en matière d'irrégularité et analyse de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exercices pratiques synthèse et clôture de la journée

Jour 3

09h00-09h15

Module 3.1 : Typologie en matière d'irrégularité et analyse de risque

- **Identification des cibles potentiels**
- Définition des indicateurs de risques : produits sensibles, pays...
- Sources possibles d'informations
- **Sélection des marchandises à vérifier**
- Recueil de renseignement envoi suspect
- Motif du doute de l'authenticité de la preuve d'origine ou du statut originaire

09h15-10h30

Module 3.2 : Procédure de contrôle a priori et a posteriori

- Services compétents actuels et à venir
- Contrôle documentaire
- Contrôle physique
- Recoupement et signaux d'alerte
- **Cas pratique**

10h30-10h45

Pause-café

10h45-12h15

Module 3.2 : Procédure de contrôle a priori et a posteriori

- Principe du CAP : objectifs, avantages, modèles modernes, standards internationaux
- Planification et ciblage des contrôles
- Méthodologie d'enquête par voie de coopération administrative ou visite sur site
- **Cas pratique / simulation de contrôle**
- Limites du contrôle

12h15-13h15

Pause déjeuner

13h15-14h15	Module 3.3 : Résultats du contrôle <ul style="list-style-type: none"> ○ Typologie des conclusions du contrôle ○ Procédures contentieuses ○ Suivi et capitalisation des enseignements
14h15-15h00	Module 3.3 : Résultats du contrôle <ul style="list-style-type: none"> ○ Contestations des opérateurs économiques ○ Recours et voie de règlement : interne, arbitrage, comité ape... ○ Communication entre parties prenantes étatiques ○ Négociation et diplomatie douanière
15h00-15h15	Pause – café
15h15-16h00	Exercices pratiques -synthèse et clôture de la journée
Jour 4	
09h00-09h15	Exercices de groupe suivi des échanges et commentaires des Experts
09h15-10h30	
10h30-10h45	Pause-café
10h45-12h15	Exercices de groupe suivi des échanges et commentaires des Experts <ul style="list-style-type: none"> ○ Propositions/recommandations des participants ○ Consolidation des propositions des 3 groupes
12h15-13h15	Pause – déjeuner

13h15-14h15	Module 4.4 évaluation formation <ul style="list-style-type: none">○ Evaluation des acquis de formation○ Questionnaire de satisfaction○ Prochaines étapes
14h15-15h00	Cérémonie de clôture <ul style="list-style-type: none">○ Synthèse générale○ Remise des attestations
15h00-15h15	
15h15-16h00	